

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Monsieur le maire Gilles Durand.....

Commune et département) : Senez, Alpes de Haute Provence.....

Adresse : le village 04 330 SENEZ.....

Téléphone : 04 92 34 21 04..... Fax :

Email : mairie@senez.fr.....

Nom du projet : mise en conformité du captage Font de Saule, demande DUP

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? ...site inclus dans la zone natura 2000 ZSC FR9301533 « l'Asse ».....

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire. **voir dossier DUP**

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Protection d'un point de captage d'eau potable existant (nettoyage, changement de porte, pose de clapet).....

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : SENEZ..... N° Département : 04.....

Lieu-dit : Font de Saule, hameau de la Maurelière.....

En site(s) Natura 2000 **X**

n° de site(s) : ZSC FR9301533 l'Asse

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A (m ou km) du site n° de site(s) : (FR93-----)

A (m ou km) du site n° de site(s) : (FR93-----)

...

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

Ouvrage 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

de
captage
PPI

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha) PPR

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Changement d'une porte, pose d'un clapet anti intrusion, pose d'un grillage clôture du PPI

.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : une seule fois

e . **Entretien / fonctionnement / rejet**

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Curage du drain (une fois tous les 10 ans)

Changement de la porte et pose de clapet (une seule fois)

Entretien de la végétation en coupe rase (une fois par an).....

.....
.....
.....

f . **Budget**

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Rejets dans le milieu aquatique

Pistes de chantier, circulation

Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

Poussières, vibrations

Pollutions possibles

Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

Bruits légers (outils manuels)

X Autres incidences mise en défens d'une zone de 900 m² interdite aux animaux (gros mammifères sauvages).....

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- X Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- X Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :...l'usage pâturage n'a plus cours depuis plusieurs années. La zone est protégée comme captage d'eau depuis 1984.....

.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : captage font de saule.....

Photo 2 : amont immédiat du captage font de saule.....

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	x x x	Zone en déprise et en voie de fermeture
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	x x x	
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : ...clapiers abandonnés.....	x	Aujourd'hui gagnés par la fermeture de la forêt
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : source.....	x	

Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes	Coenagrion mercuriale	Potentielle	Commune, <2%, excellente conservation
	Euphydryas aurinia	Potentielle	Présente, <2%, excellente conservation
	Eriogaster catax	Potentielle	présente, entre 2 et 15 %, bonne conservation
	Lucanus cervus	Potentielle	Rare, entre 2 et 15 %, bonne conservation
	Osmoderma eremita	Potentielle	Très rare, entre 2 et 15 %, bonne conservation
	Cerambyx cerdo	Potentielle	présente, entre 2 et 15 %, bonne conservation
	Austropotamobius pallipes	Potentielle	Rare, <2%, conservation réduite
	Phengaris teleius	Potentielle	Rare , <2%, conservation moyenne
	Euplagia quadripunctaria	Potentielle	Commune, entre 15 et 100 ù, conservation moyenne
Mammifères marins			
Mammifères terrestres	Rhinolophus hipposideros	Potentielle	Présente (hivernage et reproduction), <2%, excellente conservation
	Rhinolophus ferrumequinum	Potentielle	Présente (hivernage et reproduction), <2%, bonne conservation
	Myotis blythii	Potentielle	Présente (migratrice), <2%, bonne conservation
	Barbastella barbastellus	Potentielle	Présente (reproduction et hivernage) <2%, bonne conservation
	Miniopterus schreibersii	Potentielle	Présente (reproduction et hivernage) <2%, bonne conservation

	Myotis emarginatus	Potentielle	Présente (migratrice), <2%, bonne conservation
	Myotis bechsteinii	Potentielle	Présente (migratrice), <2%, bonne conservation
	Myotis myotis	Potentielle	Présente (migratrice), <2%, bonne conservation
	Canis lupus	Potentielle	Rare, <2%, bonne conservation
Oiseaux			
Plantes	Aquilegia bertolonii	Potentielle	Rare, <2%, bonne conservation
Poissons			

NB : les espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE mentionnées dans la notice Asse, mais de façon évidente non présentes sur le site du captage ni à proximité comme les castors, les poissons... ne sont pas listées ci-dessus

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : La pose de la clôture du PPI va générer la destruction de petites surfaces de pelouse (la superficie de chaque poteau support de grille, environ 0.5 m² x une dizaine de poteaux). La végétation repoussera ensuite. Les autres travaux n'ont pas d'incidence sur le milieu naturel.

.....

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) : Aucune destruction d'espèces n'est envisagée. Les insectes de la zone ne seront dérangés par les travaux que sur la petite surface des poteaux. Ils pourront s'éloigner le temps des travaux. Les chauves-souris qui sont mentionnées comme vivant potentiellement à proximité de la zone (dans les ruines ou vieux murs) ne sont pas présentes sur le site même du PPI et ne seront pas dérangées.

.....

.....

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):
 En phase d'exploitation, la mise en défens du PPI par un grillage empêchera la faune de circuler sur une surface de 900 m². Cette limitation est minime, vu l'emplacement du PPI en pied de versant forestier. Les animaux bénéficient par ailleurs d'autres points d'eau naturels pour s'abreuver.

.....

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :
...Aucune espèce détruite, espèces dérangées (insectes) de façon ponctuelle et temporaire sur une surface très limitée le temps des travaux, milieu (pelouse) détruit sur une surface très réduite le temps des travaux puis régénéré.

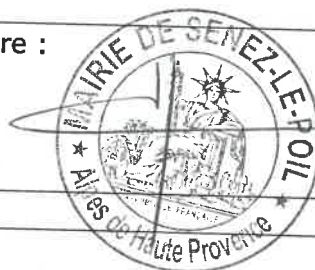
Incidence positive de la protection des milieux par les contraintes imposées aux PPI et PPR (pas de dépôts, d'excavation, de pollution, etc.)

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : SENEZ

Signature :

Le (date) : 22/03/2019



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- Information cartographique GeoIDE-carto :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- Après de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- Après de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' «Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»